



COLLECTIF CITOYEN DE MIONS
7-9 Allée du Château 69780 MIONS
<http://collectifcitoyenmions.fr/>

Les réponses du Collectif Citoyen de Mions aux accusations de la Municipalité

1) Réponse au texte du Maire publié dans le PROGRES du 25 Avril sous le titre « Le Maire s'explique : pour le premier magistrat, le collectif citoyen est une association politique qui se réunit autour d'une quinzaine de personnes à la brasserie de la halle. ».

Le Collectif Citoyen de Mions est-il une association politique ?

Oui, le Collectif Citoyen de Mions est une association politique en ce sens qu'elle s'intéresse aux grands sujets qui concernent notre société et ses rapports avec les citoyens ; mais elle n'est pas une association politique au sens donné par Mr le Maire qui nous accuse d'être partisans, de gauche et de se comporter comme des opposants !

Sur quelles bases peut-il fonder ce jugement sans appel ?

Des responsables du CCM ont effectivement pris parti dans la campagne des élections municipales contre la liste du Maire comme c'est leur droit de citoyen dans une réelle démocratie. Cela ne concerne pas l'ensemble de nos adhérents qui, pour certains pouvaient avoir un point de vue contraire.

Cela fait-il pour autant du CCM une association partisane ?

Il est facile de vérifier que dans les 53 débats ou visites que nous avons organisés il n'a jamais été question de politique locale (la liste de ces débats a été communiquée à Mr le Maire).

Nous avons créé le CCM (en 2000) en réaction à l'insuffisance de débats publics qui sont, de notre point de vue, souvent caricaturés par des partis pris partisans (de droite comme de gauche) soit dénaturés par certains médias qui ne retiennent que les aspects polémiques au détriment du fond. Notre but est d'aider chacun à se faire sa propre opinion sur des sujets qui nous concernent tous.

Tous les débats ont été organisés sur le même schéma : un exposé sur le thème retenu par une ou des personnes expertes suivi d'un débat avec le public. L'accès étant gratuit. L'information sur ces soirées est adressée à tout le monde ; nous n'avons jamais invité les Partis politiques en tant que tel. Cela nous a valu dans le passé des critiques de la gauche et une indifférence assumée (mais courtoise jusqu'à aujourd'hui !) pour la droite. Depuis 1 an, après l'élection de Mr Cohen, nous avons programmé 4 conférences débats :

- 13 Avril 2014 café des sciences sur les « GAZ DE SCHISTES »
- 18 Juin 2014 « Transport de fret de demain : routier ou ferroviaire ? »
- 12 Novembre 2014 « Les médicaments : vrais ou faux amis ? »
- 30 Avril 2015 rendez-vous de l'Histoire : ROBESPIERRE

Ces thèmes révèlent-ils le moindre indice que le CCM exerce une action politique d'opposition au Maire. Cette accusation relève de l'intolérance partisane.

2) Réponse à l'article publié par le Maire sur son compte face book le 26 Avril.

Après avoir annoncé en gros titre dans son édition du 25 Avril « *Le CCM manifeste contre la Mairie ce samedi devant la MEDIATHEQUE* » Le PROGRES reconnaît le 26 Avril qu'il s'agissait d'un mouvement d'humeur et reprends les explications développées par le Président Jean-François BORNARD.

Ce même 26 Avril, le Maire sur son compte face book dénonce cette manifestation organisée par le CCM « contre la Mairie » tout en précisant que les rares participants (9 !) étaient tous « socialistes, verts, communistes » et qu'il s'agissait d'un « échec des socialistes qui organisent depuis des mois le 3ème tour des élections municipales ».

Qu'est-ce qui peut accréditer l'idée d'un mouvement d'humeur plutôt qu'une manifestation contre la Mairie ?

Tout simplement les faits !

Dans son projet supposé de participer à l'organisation du 3ème tour, le CCM serait venu manifester devant la MEDIATHEQUE! Pour ce faire a-t-il distribué des tracts critiquant la Municipalité ? A l'évidence non puisque le seul document distribué était une information sur le **rendez-vous de l'histoire** consacré à ROBESPIERRE pour préciser notamment qu'il aurait lieu à la Brasserie de la halle puisque nous avons dû renoncer à la salle de cinéma en raison du coût de sa location.

Alors sauf à penser que **ROBESPIERRE** est du complot, ***ou est la manifestation du CCM ?***

3) Au-delà de la polémique pourquoi ce « mouvement d'humeur » ?

Trois faits récents en sont à l'origine :

- **le premier** est la fermeture sans préavis de notre site internet jusque-là hébergé par le portail de la Mairie,
- **le deuxième** est le coût de la location des salles municipales (un seul accès gratuit par an) qui nous est inaccessible car toutes nos conférences sont gratuites et nos seules ressources sont la cotisation des adhérents.
- **Le troisième** est l'interdiction de poursuivre le partenariat engagé avec la Médiathèque depuis plusieurs années. Le 30 Avril, à la demande du CCM, Mr Dussauchoy nous a reçu pour nous expliquer que le partenariat avec la Médiathèque est désormais soumis à son appréciation personnelle sur les thèmes que nous aborderons dans nos débats ; si les sujets lui "**conviennent**" les portes de la Médiathèque nous seront grandes ouvertes, sinon, l'accès nous est interdit. Une sorte d'arbitraire que nous n'acceptons pas!

Le Collectif Citoyen de MIONS Mai 2015